

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 21 SEPTEMBRE 2024

L'Assemblée Générale s'est tenue le samedi 21 septembre 2024 à 18 h 30, au club house du Tennis.

Nous remercions les adhérents qui se sont déplacés.

Un bilan de l'année écoulée a été dressé par le président, Bruno SORIN

Bilan moral

Le nombre total de licenciés 2023 – 2024 était de 44 dont 21 jeunes et 23 adultes (13 femmes et 31 hommes), soit une nette remontée par rapport à 2022-2023 (33 licenciés).

Ceci est sans doute dû au fait que nous sommes revenus cette saison à 7 heures de cours hebdomadaires contre 4 heures l'an dernier, faute de professeur.

Le prix des cotisations 2023/2024 était resté inchangé par rapport à la saison précédente (96 € pour les adultes et 50 € pour les jeunes, licence seule, 260 € et 165 € avec les cours hebdomadaires).

A noter que ces cotisations resteront encore identiques pour la saison 2024/2025 (le prix des licences FFT ayant augmenté de 1 euro et étant de : 13 euros pour les jeunes de moins de 7 ans, 23 € pour les jeunes 7-18 ans et 33 € pour les adultes) :

Nous attendons un effectif sensiblement identique à la saison précédente pour la saison 2024-2025.

A noter que le nombre d'heure limitée de disponibilité du professeur, nous a obligé à refuser l'inscription d'une dizaine d'enfants.

Bilan sportif :

Championnat départemental d'hiver :

Equipe Hommes : 3 eme div départementale, 6^e sur 6, descend en 4eme division.

Equipe Femmes : 2eme div départementale, 5^{ème} sur 5, descend en 4eme division.

Championnat départemental d'été :

Equipe Hommes : 4 eme div départementale, 3^{ème} sur 6, se maintient

Equipe Femmes : 3 eme div départementale, 3^{ème} sur 5, se maintient.

Championnat + 35 ans (pas de montée / descente dans ce championnat):

Equipe Hommes, départemental : 6 eme sur 6

Coupe Smidlin (réservée aux faibles classements) :

Equipe hommes : 3 eme sur 5, ne passe pas la phase de poules

Equipe femmes : 5 eme sur 5 : ne passe pas la phase de poules

Championnats jeunes par équipes : Pas assez d'effectifs par catégorie.

Reprise tournoi homologué jusqu'à 15/2 (juin) :

35 inscrits, 24 hommes, 11 femmes.

Championnats individuels :

2 jeunes inscrits et plusieurs adultes

Bilan école de Tennis :

Les cours ont été assurés par Marcelin Vaudour, titulaire d'une licence STAPS ainsi que d'un certificat de qualification professionnelle (CQP) tennis.

Il suit actuellement la formation pour le Brevet d'Etat.

Marcelin Vaudour est engagé en CDI temps partiel (7 h / semaine pendant l'année scolaire, lissé sur l'année civile) et est rémunéré sur les fonds du TC Castelrenaudin, via le système du « Chèque emploi associatif ».

Marcelin Vaudour travaille également pour le club de Montoire.

La signature d'une convention avec le club de Montoire est en cours pour gérer la formation de Marcelin Vaudour au Brevet d'Etat.

Bilan de l'école de tennis : 37 élèves : 18 jeunes dont 5 filles, et 19 adultes dont 8 femmes.

Les cours se sont déroulés le lundi de 17 h 30 à 21 h 30 et le mercredi, de 13 h 30 à 16 h 30.

Une rencontre amicale a été organisée avec les enfants de l'école de Tennis de Montoire sur les courts du camping.

La même manifestation est envisagée à Montoire la saison prochaine.

Bilan financier :

Le bilan financier a été soumis à l'approbation des personnes présentes.

Le résultat de la saison est de + 615 €.

- Subventions diverses : + 900 € (Dont 400 euros de subvention municipale en forte baisse car 1730 euros année précédente, causes expliquées par A. Pelé).

- Cotisations adhérents : + 6929 €

- Cotisations ligue : - 391 € (inscriptions aux compétitions, etc..)

- Bénéfice tournoi : + 276 €

- Coûts de fonctionnement : - 1180 € (dont 540 euros d'achats de balles)

- Ecole de Tennis : - 5918 € (-3780 € de salaire net, - 2638 € de charges)

Un budget prévisionnel équilibré de 9248 € a été établi pour 2024-2025.

Ce budget tient compte de 7 h de cours par semaine à l'école de Tennis, et de 43 licenciés, dont 23 jeunes.

Nous comptons verser des frais de déplacement à Marcelin Vaudour, ce qui n'était pas le cas précédemment.

A noter que nous avons changé de banque cette année, afin de simplifier le fonctionnement.

Par ailleurs nous avons adhéré au système de paiement en ligne Hello asso pour une gestion facilitée.

Actions 2023-2024 :

- Goûter de Noël pour les enfants

- Galette des rois

- Reprise du tournoi officiel

- Pique nique / Fête du Tennis annulé à cause de la météo

B5 cm

Actions prévues pour 2024-2025 :

- Les mêmes qu'en 2023-2024
- Sortie envisagée pour voir du tennis de haut niveau à Roland-Garros si possible.

Municipalité de Château-Renault :

Nous remercions la municipalité pour la mise à disposition de la salle de la Vallée, qui donne entière satisfaction aux adhérents, et pour la subvention indispensable à notre fonctionnement.

Nous remercions Mr Alain Pelé, Maire adjoint aux sports pour sa présence parmi nous lors de cette assemblée.

Les points suivants ont été évoqués et seront transmis au responsable des sports, Mr Vincent Giraudon étant l'interlocuteur pour le club de Tennis :

*** Salle de Vallée :**

- Fuite du toit à divers endroits au niveau du filet
- Projecteurs manquants en fonds de salle depuis sa mise en service (4 en tout)
- Demande de remplacement du filet (filet type « intérieur »)

*** Courts extérieurs du camping :**

- Révision de l'éclairage ou remplacement par des LED à prévoir, et modifications pour éclairer le court n°1 au lieu du n°2 qui est hors d'usage.
- Demande remplacement des 2 filets (filets type « extérieur »)
- Demande de mise à disposition d'un WC entre avril et octobre, par exemple celui situé au bout du bloc sanitaire n°1, et mise à disposition de l'eau pour la même période (club house notamment).
- Renforcement de la fixation des grillages au sol là où elle n'existe pas (éviter intrusions / dégradations)
- Envisager la réfection du court n°2

Par ailleurs Mr Pelé nous a confirmé la possibilité de réserver ponctuellement le gymnase municipal.

Membres du bureau :

Mr Fabien Fleur ayant quitté ses fonctions de secrétaire pour raisons personnelles, il est remplacé à ce poste par Mme Laure Giraudon que nous remercions.

La constitution du bureau est dorénavant la suivante :

Président : M. Bruno SORIN tél : 02 47 29 68 62 ; e-mail : bruno.sorin0752@orange.fr
Secrétaire : Mme Laure Giraudon : e-mail : familygiraudon37@gmail.com
Trésorière + Responsable école de Tennis : Mme Christine MOREL tél : 02 47 56 29 36
e-mail : jpmorel3@wanadoo.fr

Trésorier adjoint : Mr Hervé Lecat
Responsable des compétitions : Mr David Boyer
Membre actif : Mr Vincent Giraudon

Nous remercions les quelques parents et adhérents présents à cette assemblée.

L'assemblée s'est conclue par le verre de l'amitié.

Le Président
B. Sorin
B. SORIN

TCCR
TENNIS-CLUB
CASTEL-RENAUDIN
Siren 399 372 952

La trésorière
Christine MOREL
CMorel